

LES MOTS DE LA VILLE

Jean-Charles DEPAULE
et Isabelle GRANGAUD

Jean-Charles DEPAULE, sociologue, est directeur de recherche au CNRS, il dirige le programme "Les mots de la ville" avec Christian TOPALOV. Isabelle GRANGAUD est membre du réseau Monde arabe de ce programme. Historienne, elle est chercheur associée à l'IREMAM.

PRÉSENTATION

Le programme "Les mots de la ville"

Le programme "Les mots de la ville", initié en 1995 par le PIR-Villes, constitue un groupement de recherche du CNRS (GDR 1554) depuis janvier 1998. Il bénéficie du soutien de l'UNESCO (MOST), son partenaire principal. Placé sous la direction de Jean-Charles Depaule et de Christian Topalov, il est domicilié à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) d'Aix-en-Provence.

Son objet est l'étude des systèmes lexicaux en usage dans divers registres de langue pour nommer la ville et ses territoires. En prenant en compte la longue durée et différentes aires linguistiques, il privilégie la comparaison et mobilise diverses disciplines, parmi lesquelles l'anthropologie, la géographie, l'histoire, l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, la sociolinguistique et la sociologie. Il fédère douze réseaux correspondant à des aires linguistiques ou géographiques. Il fonctionne selon deux logiques de recherche

solidaires, d'une part celle qui s'intéresse plutôt aux traits spécifiques de ces aires, et, d'autre part, celle qui s'attache à la transversalité et au comparatisme, en privilégiant échelles, méthodes et types de sources communs.

Un projet éditorial concrétise ses objectifs, selon deux stratégies complémentaires, l'une qui est à l'initiative des réseaux (auteurs de glossaires techniques et de Cahiers des mots de la ville), l'autre à l'initiative du GDR qui s'est fixé un programme dont les deux principaux axes sont : la composition de dossiers, thématiques ou non, dans des publications périodiques ; la réalisation d'une série coordonnée d'ouvrages thématiques pluridisciplinaires. Le GDR est engagé depuis le début de l'an 2000 dans l'élaboration d'un dictionnaire historique plurilingue, ou *Trésor des mots de la ville*, consacré à des "mots de la ville" retenus pour leur place dans la langue considérée, l'intérêt des objets auxquels ils réfèrent, les problèmes sémantiques et historiques qu'ils posent.

Le réseau "Monde arabe"

Le réseau "Monde arabe" du programme "Les Mots de la ville" s'est réuni à plusieurs reprises à l'occasion de rendez-vous de travail à Aix, Paris, Tunis, Le Caire et Beyrouth, et lors de deux séminaires qui se sont tenus à Tunis, à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), le premier en mars 1997 et le second les 5 et 6 juin 1999.

Le séminaire de 1997 avait réuni des chercheurs, qui, à partir de leurs terrains respectifs (Algérie, Tunisie, Maroc, Égypte et Liban), avaient abordé des questions de méthode (sources, types d'enquête, traductions et glossaires) et discuté de thèmes de recherche : principalement le rapport du "privé" et du "public" et la manière dont, à travers les nomenclatures qu'il met en œuvre, l'État marque ou non l'espace urbain ; la façon dont est désignée la ville selon la position spatiale et sociale, plus ou moins distante, du locuteur ; les relations entre désignations ordinaires et toponymes ; les situations de plurilinguisme et les alternances codiques qu'elles impliquent. Cette réunion avait également permis de préciser les perspectives communes de travail et de préciser les méthodes et les objectifs du second séminaire international qui s'est tenu en décembre 1997 à Paris (UNESCO/EHESS).

Le séminaire de juin 1999, qui a été le lieu d'une présentation de recherches en cours, a été en outre l'occasion de faire le point sur les thèmes traités, ainsi que les travaux engagés, en relation, notamment, avec le séminaire international de décembre 1997 et le programme éditorial général qui en a découlé. Il a également permis de recadrer ceux qui sont propres au réseau et peuvent rejoindre en l'alimentant le nouveau projet défini depuis, "le Trésor" (essai de dictionnaire historique plurilingue).

LES JOURNÉES DE JUIN 1999 (TUNIS)

La dernière réunion du réseau a été principalement consacrée à un atelier, plus particulièrement animé par les chercheurs historiens du réseau.

Jean-Pierre Van Staevel qui travaille sur les organisations juridiques des espaces urbains au Maghreb et en Andalousie du IX^e au XV^e siècle a présenté une recherche relative au *darb*, terme qui a pu désigner l'impasse ou la porte qui l'obstrue et une unité sociale de résidence. En se fondant sur la littérature jurisprudentielle de l'école juridique malikite dont il a préalablement jaugé la portée heuristique, compte tenu de ses conditions de production (propension à la stabilité du lexique et remobilisation de matériaux antérieurs mais avec des strates sémantiques différentes, phénomène de traduction en termes juridiquement connotés et donc rapport au réel médiatisé...), Jean-Pierre Van Staevel s'est attaché à saisir le moment de l'apparition du terme sous la plume des légistes, et par delà, ce que l'usage et l'acception contextualisée de ce terme permettait de saisir quant à l'aménagement de l'espace et aux sphères de compétence relatives à la production du bâti.

Isabelle Grangaud, historienne des villes du Maghreb à l'époque moderne, a présenté un travail relatif à *hûma*, terme désignant le quartier, que les études d'histoire urbaine maghrébine considèrent généralement comme correspondant à une entité sociale de base dans la ville. Se fondant sur trois corpus analysés tour à tour, une carte de la ville de Constantine dessinée en 1887, un registre de déclaration de décès établi en 1840 et des actes de propriété dressés entre le XVI^e et le XIX^e siècle, elle a cherché à repérer les occurrences et les usages de ce terme, soit dans les divisions de l'espace cartographié, soit dans la définition de la localisation des lieux d'habitation et des immeubles en vente. Elle a constaté que, non seulement, l'usage de ce mot n'était pas systématique, mais qu'il pouvait désigner des circonscriptions de taille différente, se chevauchant ou s'englobant. Dans ces corpus *hûma* désigne un espace social défini par son centre, ou encore les grands secteurs de résidence de la ville. Quelle est la genèse de la formation de ces espaces, dans quelle mesure ils correspondent à des découpages administratifs et fiscaux, les chevauchent ou s'en distinguent, et quel est l'impact de ces découpages dans l'organisation de l'espace urbain ? La labilité du mot ne signifie pas qu'il s'agit d'un terme passe-partout. Il révèle au contraire la multiplicité des modalités d'appropriation et de ségrégation qui contribuent à structurer l'espace urbain, pour lequel la *hûma*, en tant qu'entité sociale de base, n'est pas dominante et ne paraît même pas être une réalité toujours effective.

Adoptant un angle d'approche privilégiant une entrée spatiale, et non plus langagière, Abdelhamid Henia, historien de l'époque moderne, et Jamila Binous, responsable du service du Patrimoine de Tunis, ont présenté les résultats d'une recherche en cours relative à la cartographie de la ville de Tunis à partir de la liste dressée au XVIII^e siècle des nouvelles circonscriptions administratives établies alors, qui sont au nombre de 49 : les *qism* (pl. *aqsâm*).

L'extension de chacune de ces circonscriptions, ou sections, étant décrite dans le document par référence aux bâtiments urbains et aux voies, les intervenants ont reconstitué le plus précisément possible ce découpage. Ils ont pu constater l'enchevêtrement des unités dans certains cas, une certaine régularité du découpage dans d'autres, en particulier dans les zones périphériques où les lotissements étaient a priori plus récents. À partir du même document ils ont dressé, en les localisant, la liste des types de voies, de lieux de passage et de places et des termes usités pour les désigner. Cette liste est susceptible d'enrichir le travail en cours sur le lexique des voies.

Enfin, Jamila Binous et Abdelhamid Henia se sont intéressés aux dénominations des sections elles-mêmes, se demandant si, sur la base de ces dénominations, il est possible d'effectuer une classification hiérarchique de l'espace. Il semble qu'a prévalu le plus souvent l'emploi de toponymes préexistants, mais selon des dispositions difficilement reconstituables. Le processus de désignations nominales préservées au détriment d'autres paraît malaisé à circonscrire. D'autant que la teneur de ce découpage administratif n'a pas été durable. Il n'en demeure pas moins que cet exemple tunisois illustre un phénomène original de réforme de l'espace urbain à travers l'élaboration de circonscriptions concernant aussi bien la *médina* (la ville ancienne) que ses faubourgs.

Les recherches présentées au cours de l'atelier peuvent apparaître, dans la perspective qui est celle du programme des "Mots de la ville", comme des travaux d'ordre expérimental d'un point de vue méthodologique, suscitant le débat et la réflexion quant à la nature des résultats sollicités dans le cadre des travaux du réseau "Monde arabe".

En raison du cadre de ces recherches, la position de l'historien apparaît, plus que jamais, être celle que définissait Giovanni Levi, empruntant à une nouvelle d'Henri James ("Dans la cage") la figure de la télégraphiste reconstituant la réalité exclusivement à partir des bribes d'information qui lui parviennent. Ce qui constitue une différence de taille avec le travail des contemporanéistes. De taille, mais pas de fond, car, dans ce cadre, les mots sont issus de corpus nécessairement identifiés et donc d'une certaine façon choisis, même si le choix est le fruit du hasard, ce qui signifie une appréciation préalable de la portée et des limites du corpus dans sa capacité à décrire la réalité qu'il prétend décrire.

Ce que l'atelier a montré, c'est d'abord la nécessité pour les chercheurs, les historiens en l'occurrence, de ne pas faire l'économie de la contextualisation de données (quitte à ce que la démonstration apparaisse laborieuse) ne serait-ce que pour échapper au biais du relativisme et d'une "surinterprétation" qui recourrait à une clé ou une grille de lecture unique¹. Rappeler cette nécessité n'est pas inutile pour les participants étudiant l'époque contemporaine : car ils se meuvent souvent sur un terrain qui paraît plus immédiatement appréhensible, que celui de leurs collègues spécialistes de périodes plus anciennes. L'attrait des connotations familières, ou, à un autre niveau, la diversité et l'abondance des significations dont les mots sont porteurs, qui donnent parfois le sentiment d'un trop plein de sens

(auquel concourent les jeux de l'étymologie et des interprétations sur laquelle nous reviendrons), constituent à la fois une richesse et sont autant de pièges possibles.

Avec les éléments exposés au cours de l'atelier, on dispose en quelque sorte de sources, au sens historiographique du terme, en ce qui concerne plus particulièrement le domaine des "aventures de mots" (la plus ou moins longue et complexe trajectoire parcourue par des mots à travers l'espace, le temps et, éventuellement, d'un registre ou d'une langue à l'autre). En raison du caractère assez univoque des termes et des notions travaillées, et de la difficulté de les suivre plus avant dans le temps ou l'espace, il est surtout possible de procéder à un repérage qui constitue un point de départ pour l'analyse de l'espace urbain, et les mots apparaissent davantage comme des indices que comme le lieu de l'analyse proprement dite, elle-même centrée sur les conditions et les processus d'organisation de l'espace, qu'il soit social, administratif ou politique. Pour autant, chacune des contributions fait apparaître la dimension construite des mots mis en exergue, et plus particulièrement leur historicité. En outre, et alors même que cela ne constitue pas l'angle d'analyse privilégié par les exposés, ceux-ci suggèrent que s'attacher à *la notion de changement*, entendue dans ses diverses acceptions, en observant le principe d'un effort constant de contextualisation, devrait constituer une orientation de recherche productive.

ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS THÉMATIQUES

Lors de la rencontre de juin 1999, et déjà au cours des précédentes réunions (auxquelles il va être fait allusion), on a pu vérifier l'utilité de mises au point périodiques. Saisir la ville à travers ses mots et, non pas comme de nombreuses approches l'ont fait jusqu'ici, s'intéresser aux mots à l'occasion d'études de la ville (ou vice versa), requiert en effet un déplacement du regard qui ne va pas de soi. Mieux que des préalables méthodologiques et des développements concernant la problématique, les recherches engagées viennent opportunément éclairer la portée heuristique d'une telle démarche. À titre d'illustration, on en évoquera d'abord plus particulièrement deux, qui ont été présentées lors de réunions antérieures à celle de juin 1999.

D'une part à partir d'un mot, *rab'*, qu'il rencontre à Tunis, où il suit son évolution ainsi que celle du terme *'aqâr*, et qui existe au Caire avec une acception assez

différente, Abelhamid Henia est conduit à saisir la construction d'une catégorie économique, celle de bien-fonds urbain de rapport, qui permet de comprendre l'usage du mot dans des situations différentes (Egypte/Tunisie).

D'autre part, Nora Lafi, dans les sources qu'elle a analysées concernant Tripoli de Libye, trouve deux termes génériques pour désigner la ville : *madîna* et *bilâd*. Une lecture contextualisée lui permet de repérer que le premier désigne plutôt la ville circonscrite en ses murs, et perçue comme entité territoriale au sens strict, tandis que le second s'applique plutôt à la cité comme réalité sociale. Une lecture, toujours contextualisée, devrait permettre de saisir comment, notamment dans une situation de réforme (nous reviendrons sur ce thème), et dans quel type de lexique, et, donc, de registre, l'un ou l'autre de ces deux mots est mobilisé et prend éventuellement le pas sur son "concurrent".

Une nécessaire contextualisation

Ce que nous rappellent de telles études, en soulignant les contours de la problématique des "Mots de la ville", c'est que le mot doit être pris au sérieux, c'est-à-dire considéré pour ce qu'il est. Plus, il est véritablement un fil méthodologique, ce qui implique qu'il ne soit étudié que "contextualisé", la contextualisation concernant, a priori, le mot et non le référent : il s'agit de repérer le ou les registres de langues dans lequel un terme apparaît, son inscription dans un champ sémantique (et, à ce titre, son appartenance à un système de mots), et d'identifier ses différentes acceptions.

Dans une approche sociolinguistique, Nabiha Jerad s'attache explicitement aux contextes en s'intéressant à deux plans complémentaires, celui des registres de langue (et des langues, fonctionnant comme des registres, en situation, banale à Tunis, de diglossie), et à celui des situations d'énonciation où tel ou tel registre est mobilisé. Elle prête une attention particulière aux phénomènes d'alternance codique (*code switching*) - les notions clés étant celles de malentendu, de négociation et de décalage.

Parmi les démarches qui sont les auxiliaires de la contextualisation, le recours à l'étymologie occupe une place majeure, au point de se substituer souvent à elle. Elle ne saurait pourtant être une panacée. Il convient de prendre conscience de ses limites pour, à cette condition, mieux tirer parti de ce qu'elle peut avoir de fécond : l'analyse diachronique des systèmes dans lesquels un mot est successivement "pris". Un des risques majeurs est de penser qu'un mot n'est sérieuse-

ment repérable que par rapport à son radical et aux avatars qu'il a subis, en privilégiant des questions liées à l'antériorité de telle ou telle forme ou signification, en pensant, selon un penchant apparemment fort ancien, trouver son "sens vrai", sa "vérité" dans son état originel.

Ce risque revêt une acuité particulière dans le cas de l'arabe dont les locuteurs, savants ou non, manifestent un goût pour la langue qui va de pair avec un penchant "naturel" pour l'étymologie, qui s'explique pour une part non négligeable par les caractéristiques même de la langue arabe, dont on rappellera ici deux principales : la possibilité de mobiliser tout le lexique disponible depuis la Révélation coranique, et ses propriétés morphologiques - il est possible de produire par dérivation toute sorte de mots, en particulier des noms de lieu (schème du *ism al-makân*), selon des schèmes de transformation canoniques à partir de radicaux qui sont dans leur majorité trilitères et verbaux. N'oublions pas cependant, et cette dimension doit être prise en compte par les chercheurs, que la fortune d'un mot est susceptible d'être tributaire, au moins en partie, de l'écho d'ordre étymologique qu'il suscite, qu'il soit fondé ou non.

Même s'il est soucieux de rompre avec le sens commun, de ne point souscrire à une tradition orientaliste qui, selon les termes de Maxime Rodinson, postule "l'omniscience du philologue", le chercheur n'échappe pas toujours aux séductions de la langue arabe qui se prête si bien aux jeux de l'étymologie. Il est tenté de faire excessivement crédit à ses ressorts et à ses ressources si riches. Il peut également être tenté de négliger les parlers et les usages ordinaires, jugés mineurs donc négligeables, au profit des registres soutenus de l'arabe littéraire qui puise sa légitimité dans la langue (sacrée) de la Révélation coranique.

Une fois admise la convention majeure sur laquelle repose notre programme - "la ville à travers ses mots" - la contrainte complémentaire est donc la ville, et plus spécialement l'entrée spatiale, qui implique que soient délibérément laissés de côté des lexiques concernant les institutions ou les fonctions urbaines. Or la difficulté principale que nous avons rencontrée réside dans le fait qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier spatialement le "découpage" qu'opère un mot, et que cartographier l'espace urbain, qui fait partie des moyens de maîtriser celui-ci en assurant, notamment, le contrôle de son appropriation, privée et publique, n'est pas toujours possible ni pertinent, lorsqu'il s'agit de la manière dont les pratiques quotidiennes le structurent en le qualifiant.

La réforme des mots de la ville

La contextualisation des mots permet notamment de repérer des contextes de réforme. Le thème de la réforme, qui court à travers les travaux du programme "Les Mots de la ville", était une de ses préoccupations initiales majeures, mais il est souvent resté au second plan. Aujourd'hui il apparaît nécessaire d'opérer un retour, pour le replacer au centre d'une réflexion spécifique.

Par réforme nous entendons soit des cas de réforme linguistique globale, impliquant des interventions volontaires et coordonnées auxquelles l'État accorde souvent son soutien, soit des changements plus spécifiques liés à la formulation d'une question urbaine, et à des projets "modernisateurs" ou "rationnaliseurs" successifs sur la ville et la société, qui supposent l'invention d'instruments d'observation et de mesure, de diagnostic et de prescription, et donc de langages. Massive ou discrète, rapide ou lente, volontariste ou "douce", la réforme, qui constitue pour l'observateur une situation expérimentale de fait, procède par des transferts lexicaux, emprunts ou décalques d'une langue vers une autre, et par des traductions. Dans les situations qui nous intéressent, où la colonisation est intervenue, ce sont souvent des termes et des concepts occidentaux qui sont transférés, qu'ils soient traduits, décalqués ou importés et adoptés tels quels, mais on rencontre également introduits au cours de l'histoire des mots "voisins" d'origine turque et persane.

On réservera donc le terme "réforme" à une action intentionnelle définie par un projet, un propos explicite. Il convient d'introduire une distinction concernant les types de producteurs de réforme : il y a d'une part les promoteurs de réformes institués, "légitimes", l'État et ses agents, les académies de langues, mais également des groupes auxquels est reconnue une compétence technique, les urbanistes, les juristes..., dont l'intervention est relayée, amplifiée, alimentée, infléchie, voire freinée, par des médiateurs au premier rang desquels figurent la presse spécialisée ou non. D'autre part, le plus souvent en situation de contre proposition (à ce titre on pourrait avancer le terme de "contre-réforme"), des groupes sociaux plus ou moins organisés (et médiatisés) dont la légitimité est tributaire de leur capacité à se faire entendre, peuvent être également producteurs de réforme.

Les recherches menées par les uns et les autres nous apportent, en fait, des éléments concernant la réforme, quand bien même elles ne traitent pas frontalement de celle-ci. Elles en éclairent plutôt tel ou tel

aspect : la logique réformatrice, la "réponse" des habitants ou d'un groupe spécifique, la trajectoire d'un mot, considéré pour lui-même dans le contexte des transformations qui affectent ses significations, ses usages et sa forme. Ainsi une approche sociolinguistique (Catherine Miller) peut s'attacher à l'émergence et la popularisation de termes "nouveaux" dans l'Égypte contemporaine, par le biais d'une re-sémantisation de mots existants, permettant de qualifier un mode d'habitat ("informel"), en constituant une catégorie urbanistique. Et repérer ce processus, observable également dans d'autres pays de langue arabe, à travers l'interaction entre le vocabulaire des urbanistes et l'emploi, apparemment décisif, qu'en fait la presse spécialisée, en particulier.

C'est à travers la presse également, celle du Liban des années 80, que devient courante une acception restrictive de *dâhiyye*, analysée par Mona Harb-El-Kak, urbaniste et politiste. Ce mot a été progressivement employé, non selon sa signification générique initiale ("périphérie"), mais en tant que quasi-toponyme désignant la banlieue sud de Beyrouth, caractérisée par sa population chiite réfugiée du sud du pays. Identifiés à cette population, le terme et la région qu'il désigne se chargent rapidement d'une forte connotation négative (la *dâhiyye*, c'est le Hezbollah, donc le terrorisme, etc.). Mona Harb-El-Kak met en lumière les modalités de la diffusion du mot par journalistes interposés, relais efficace du discours politique, et les stratégies de groupes d'habitants qui refusent cette identification en proposant de recourir à d'anciens toponymes dont ils se revendiquent ou à des désignations neutres nouvelles ("le littoral"...). Si Catherine Miller s'intéresse aux modalités de formation d'un concept, l'aventure décrite par Mona El-Kak suit une trajectoire différente, en la conduisant à étudier la réception d'un terme par ceux qu'elle stigmatise et la réponse qu'ils imaginent.

M'hammed Idrissi Janati étudie d'un point de vue géographique Fès, que caractérise une longue histoire marquée par un ensemble de réformes ayant modelé l'espace, le qualifiant par ses désignations : "haut"/"bas", "nouveau"/"ancien"... et depuis la colonisation "médina"/"ville" (= européenne). Il analyse la manière dont les habitants jouent, souvent avec ironie, avec ces diverses catégories, très investies de jugements implicites dont l'enjeu essentiel est la légitimité citadine, pour se situer mutuellement dans l'espace physique et social de la ville. Plus mordante encore est la dérision, à l'œuvre dans les détournements, calembours et autres jeux auxquels se livrent les habitants des quartiers périphériques des villes

algériennes. Ils témoignent, en la mettant en échec, de la logique technocratique de la planification urbaine. Les travaux d'Abderrahmane Moussaoui, sociologue, montrent que face à la logique autonome de l'État cette dérision (qui n'est pas contre-proposition) désamorce en le désarticulant son propos réformateur.

À propos de Kairouan Mohamed Kerrou, anthropologue, dégage deux types de réforme. L'un, quasi rampant, est le fait de l'administration citadine locale et, à travers la sortie au-delà des murs de la ville du terme *hawma/hûma* ("quartier d'habitation") réservé d'abord à des entités intra-muros, il vise à une remise en ordre de l'espace social. L'autre, plus radical et explicite, est le fait de l'administration coloniale française et sera poursuivi au lendemain de l'indépendance. Il en est résulté une production composite de l'espace urbain contemporain sous-tendue par des logiques anciennes et nouvelles, en fonction de la vision des acteurs sociaux. La ville de Kairouan, dont le noyau central demeure la *médina* flanquée de ses faubourgs et entourée d'une série de quartiers plus récents, obéit à une structuration toponymique reflétant le poids de son passé musulman, mais également une odonymie (désignation des voies) de type moderniste. Si la première traduit la continuité et la profondeur de l'espace urbain, la seconde semble surimposée et peu fonctionnelle, même si les mots de la ville obéissent à une recomposition continue où interfèrent différents registres linguistiques et sociologiques.

C'est également le thème de la réforme que Nelly Hanna, historienne de l'Égypte ottomane, éclaire à propos du Caire en s'intéressant aux nomenclatures définissant de nouvelles divisions de l'espace urbain, arabes ou empruntant aux langues occidentales, qui s'y sont mises en place au XIX^e siècle et à la manière dont des notions appartenant à la tradition musulmane, comme celle d'intérêt commun, ont pu être mobilisées.

Quant à Raffaella Cattedra, géographe, il s'attache au mot "bidonville" et, d'abord, à son destin marocain. Il articule une réflexion sur la réforme et sur la stigmatisation urbaine, celle-ci, déjà évoquée à propos de Fès, de Beyrouth et de l'Algérie, devant être entendue comme la manière dont un terme désignant un espace en même temps classe, de manière dépréciative, les populations auxquelles on l'identifie, et vice versa (du spatial au social, et réciproquement). Avec ce dernier aspect, on touche aussi, et dans leurs dimensions les plus actuelles, aux enjeux de l'aménagement et de la planification, de la politique sociale ou du politique,

qui sont amenés, notamment, à recourir à des nomenclatures techniques ou juridiques "euphémisantes" ou à tenter de réhabiliter des lexiques dévalorisés ou dévalorisants.

Le problème des toponymes

Alors que le programme est dès l'origine explicitement circonscrit aux noms communs et non aux toponymes, noms propres de lieu, sur lesquels de nombreuses études ont été effectuées, dans une perspective souvent strictement érudite, ceux-ci apparaissent comme proprement incontournables. Les chercheurs ne peuvent en effet ignorer les toponymes, qui contribuent à structurer l'espace urbain, ils les rencontrent constamment en étant confrontés à une sorte de glissement : un "passage au nom propre" qu'incluent notamment les procédures selon lesquelles le langage découpe, délimite, embrasse et met en relation les territoires urbains. Ce n'est pas seulement le passage qu'on observe à travers l'histoire et qui est une des façons dont les dénominations se renouvellent et les pratiques évoluent - des noms propres deviennent des termes génériques, et vice versa - mais l'ajustement qui est constamment effectué dans la vie quotidienne : selon la distance spatiale, sociale et affective, à laquelle il est situé de tel ou tel lieu un locuteur "accommode", en procédant par ellipse, en recourant à deux types de balisage : l'un qui privilégie les positions relatives des objets les uns par rapport aux autres, l'autre où, au contraire, il est le sujet central. Et, à un moment donné, un toponyme peut être investi autant, voire plus, que les noms communs.

PERSPECTIVES DE TRAVAIL

En tenant compte des voies suivies par les uns et les autres, le réseau s'est engagé dans diverses tâches répondant au souci de rendre communicables les recherches menées en commun. Elles consistent en des participations individuelles aux ouvrages thématiques programmés à la suite de la rencontre internationale de Paris (décembre 1997), en manifestations propres au réseau, à travers les cahiers *Les mots de la ville*, en premier lieu la publication en préparation d'un lexique comparé des noms de voies, enfin par des contributions au projet nouveau du "Trésor".

Contribution au "Trésor"

On situera ici à grands traits ce projet de dictionnaire historique plurilingue, couvrant les régions

européennes et du Bassin méditerranéen, et portant sur quelques dizaines de mots de la ville en usage aujourd'hui, retenus à cause de leur place dans leur langue, de l'intérêt des objets auxquels ils réfèrent, des problèmes qu'ils posent. C'est donc la pertinence et nullement l'exhaustivité qui est visée.

Une règle essentielle de sélection est que, lorsqu'un champ sémantique est abordé pour une langue, il doit l'être aussi pour les autres. L'objectif n'est pas de mettre des mots en équivalence d'une langue à l'autre à la manière des glossaires, mais de permettre au lecteur d'observer comment ces langues organisent diversement des objets analogues. Ce projet s'attachera à comparer l'organisation des mêmes champs sémantiques dans diverses langues et à étudier historiquement la circulation des mots entre langues.

Quatre champs sémantiques fédérateurs ont été choisis : termes génériques pour désigner la ville ; divisions de la ville ; termes désignant des types d'habitation ; lexique des voies et espaces découverts.

L'ouvrage, qui doit être publié en français, pourra être utilisé comme un dictionnaire ou une encyclopédie, mais l'option plurilingue implique qu'il invite le lecteur à circuler entre langues dans un champ sémantique donné, en le faisant passer de la question spontanée de la traduction (comment dit-on "quartier" en arabe), à une curiosité comparative pour les façons dont les lexiques découpent, catégorisent et qualifient les objets urbains.

Dans un premier temps, nous avons procédé par élimination : en fonction des catégories d'objets ; des types d'échelle ; des champs sémantiques auxquels les mots réfèrent et des systèmes de mots qu'ils forment ; en fonction de motifs proprement langagiers. Il a donc fallu tenir compte de l'extension géographique des termes (ex. *hûma/hâra*) à travers les différents parlers du Maghreb et du Machrek avec une attention particulière pour les termes les mieux partagés (ex. *madîna*, *dâr*, *fundûq*), sans négliger de faire référence à ceux dont l'usage est plus local (*batha* pour Tunis ou *midân* pour Le Caire) ou prend une importance particulière à un moment et un lieu donné (ex. *dâhiyye*, à Beyrouth). Nous devons aussi tenir compte des registres de langues, et la préférence s'est portée sur les termes les plus couramment employés. L'un des critères retenus est celui de leur circulation dans l'espace, ce qui est bien illustré par le mot *fundûq* dont on rencontre des avatars en français, en catalan, portugais, italien et dialecte sicilien, ou celui de *rabadh*, qui donne *arrabal* en castillan et *arrabalde* en portugais du Brésil.

La dimension méditerranéenne

Une telle perspective de travail rejoint les préoccupations du groupe "inter-réseaux" Méditerranée, auquel participent les réseaux Italie, Espagne et Monde arabe du programme "Les mots de la ville". Pour donner consistance à ce projet Méditerranée qui pourrait enrichir le Trésor, Brigitte Marin (responsable du réseau italien, qui a participé à notre dernière rencontre) a proposé l'organisation d'une réunion des chercheurs concernés en l'an 2000.

S'il a au départ constitué essentiellement une toile de fond, l'horizon méditerranéen des travaux du réseau "Monde arabe" s'est progressivement précisé en se rapprochant. Pour des raisons qui ne sont pas seulement formelles ou théoriques, mais à cause de son histoire, la Méditerranée offre en effet un cadre exceptionnellement favorable pour des recherches prenant en compte la longue durée et privilégiant la comparaison : comparaison de systèmes de mots, et de situations, de mécanismes, de trajectoires, qui propose une vision moins statique qu'une stricte démarche monographique. La Méditerranée nous invite à une mobilité et à une ouverture plus grandes encore du regard : elle est un lieu d'échanges, de relations et de conflits, y compris pour les mots, qui circulent, se transfèrent, s'imposent, s'opposent, coexistent, s'adaptent, s'effacent, se "naturalisent", au point que la conscience de leur origine soit oubliée.

Il y a eu la *lingua franca*, mais d'autres langues, l'italien, l'arabe, le turc et le français, à certains égards, sont devenues "franches", contribuant à l'exportation de mots. Elles ont également été porteuses de termes qui leur étaient à l'origine exogènes et ont transité par elles (par ex : arsenal, mot d'origine arabe, passé vers le français par Venise). Les transferts ont pu correspondre à des stratégies d'imposition de type colonial plus ou moins brutales ou insidieuses, ou, à l'intérieur d'une même langue, à des décisions administratives autoritaires. Des mots étrangers se sont introduits, plus "doucement", avec les éléments de nouveauté qu'ils désignaient pour s'intégrer de façon plus ou moins durable dans les usages et la langue.

En règle générale le recours à un "mot de la ville" étranger, lorsqu'il ne signifie pas un renouvellement, une modernisation du vocabulaire en tant que tel, correspond à l'avènement d'un objet urbain (un équipement, par exemple), d'un mode de découpage de l'espace de la ville, ou d'un usage nouveau comme c'est le cas avec le mot *piazza* dans la Turquie du siècle dernier, dont l'apparition semble plus consacrer

des valeurs festives que l'adoption d'un nouvel espace *stricto sensu*. Mais ces correspondances sont rarement synchrones.

Le thème de la réforme sur lequel nous avons déjà insisté peut être appréhendé sous cet angle. Réformes - le bassin méditerranéen est à cet égard fort riche, au XIX^e siècle, en particulier : la *Nahda* proche orientale, les *Tanzimat* ottomans, le *Risorgimento* italien... Les politiques accompagnant de nouvelles formules de l'État ont véhiculé des réformes de la langue et des nomenclatures urbaines qui, lorsqu'elles n'ont pas favorisé le retour au génie propre de la culture nationale, ont recouru à des termes étrangers.

D'où l'intérêt de retracer des "aventures de mots", de tenter de reparcourir des trajets dont l'amplitude et les effets sont extrêmement variables. D'identifier des mouvements d'aller, et de retour, aussi bien - d'aller simple dans le cas du mot espagnol d'origine arabe *arrabal*, d'aller et retour dans celui du mot arabe *makhâzin* (pl. de *makhzan*), donnant en français "magasin", pour désigner d'abord les dépôts dont disposaient les négociants marseillais sur l'autre rive de la mer, puis le mot moderne, et ré-arabisé, courant aujourd'hui en Tunisie, *maghaza* (magasin). Aux déplacements dans l'espace s'ajoutent ceux qui s'opèrent au fil du temps d'un registre à l'autre d'une même langue - par exemple il arrive qu'un terme d'emprunt, un moment réservé à un usage savant ou technique, après avoir été banni de la langue "administrante", survive dans le parler ordinaire.

Ces mouvements, qui, on l'a dit, sont souvent liés à des rapports de type impérialiste, s'effectuent selon des schémas complexes : l'italien occupe une place spéciale, et c'est moins la langue de l'occupant ou de la tutelle politique ou économique que celle de la main-d'œuvre et des techniciens qui ont participé de façon significative aux chantiers de la "ville moderne" autour de la Méditerranée.

Un mot est susceptible de traverser la mer, dans le bagage d'un constructeur italien, dans celui d'un ingénieur syrien qui a fait ses études à Istanbul, d'un architecte libanais formé à Paris, qui vient construire au Caire..., mais également avec des communautés linguistiques ou encore avec les outils ou les modèles qu'ils désignent, du nord vers le sud, et vice-versa, voyageant de la sorte au long cours. Il peut aussi se déplacer par cabotage, comme dans le cas des échanges linguistiques qui se sont opérés dans l'Empire ottoman finissant entre la Turquie et les pays arabes limitrophes ou proches. Des éléments lexicaux italiens se sont diffusés sur la rive sud (après avoir traversé la mer), à partir de pôles, Tunis, Alexandrie,

Le Caire, où se concentrait une population italienne importante, installée avec ses institutions scolaires, sanitaires, etc. Ports ou non, les villes, dans cette perspective, apparaissent, sinon comme des conservatoires, du moins comme des plaques tournantes.

De telles trajectoires et rencontres attirent notre attention sur la manière dont dans l'espace et le temps de la Méditerranée, des mots sont inventés, choisis, abandonnés, adoptés, intégrés dans l'usage, sur les raisons des succès ou des échecs.

¹ Cf. en particulier Gérard Lenclud "La mesure de l'excès", *Enquête* n°3, 1996 (*Interpréter, surinterpréter*).

Publications du programme

"Les mots de la ville"

• Dossiers thématiques dans des publications périodiques :

- *Genèses* n° 33, 1998. ("Les mots de la ville").

- *Urbanisme* n°304, février 1999 (sur les langues savantes et techniques).

- *Informations sur les sciences sociales / Social Science Information*, printemps 1999 (sur la stigmatisation).

• *Cahiers des mots de la ville*.

n°1, 1997 ("Registros de lengua y practicas linguisticas. Perspectivas de investigation sobre las palabras de la ciudad ien America latina").

n° 2, 1997 ("Barrios, colonias y fraccionamientos").

n°3, 1999 ("Nommer la ville et ses territoires").

n°4, 1999 ("Inde du Nord").

• *Working paper*, publié par l'UNESCO (MOST), printemps 1999, "Amérique latine : Les discours techniques et savants de la ville dans la politique urbaine".